

## CHAPELLE NOTRE-DAME DE GRÂCE : Fondation Casanova (nom de jeune fille de Mme GRANGER)

Édifiée, ainsi que l'école Ste Anne et la communauté des Sœurs du St Esprit après la séparation des Églises et de l'État en 1905, sur un terrain appartenant à Mme Granger que l'on peut nommer : bienfaitrice de la paroisse.

Mise au goût du jour après le Concile, elle ne présente plus l'aspect intérieur voulu par la donatrice.

Ne reste plus que la table de Communion en fer forgé remise en place après un long exil, la plupart des bancs, un bas-relief. Tous les anciens vitraux ont été changés.

Lors des travaux à l'église le nécessitant, elle sert d'église paroissiale. Cela s'est déjà produit deux fois.

